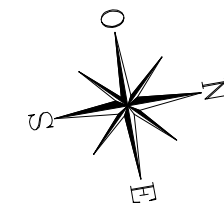
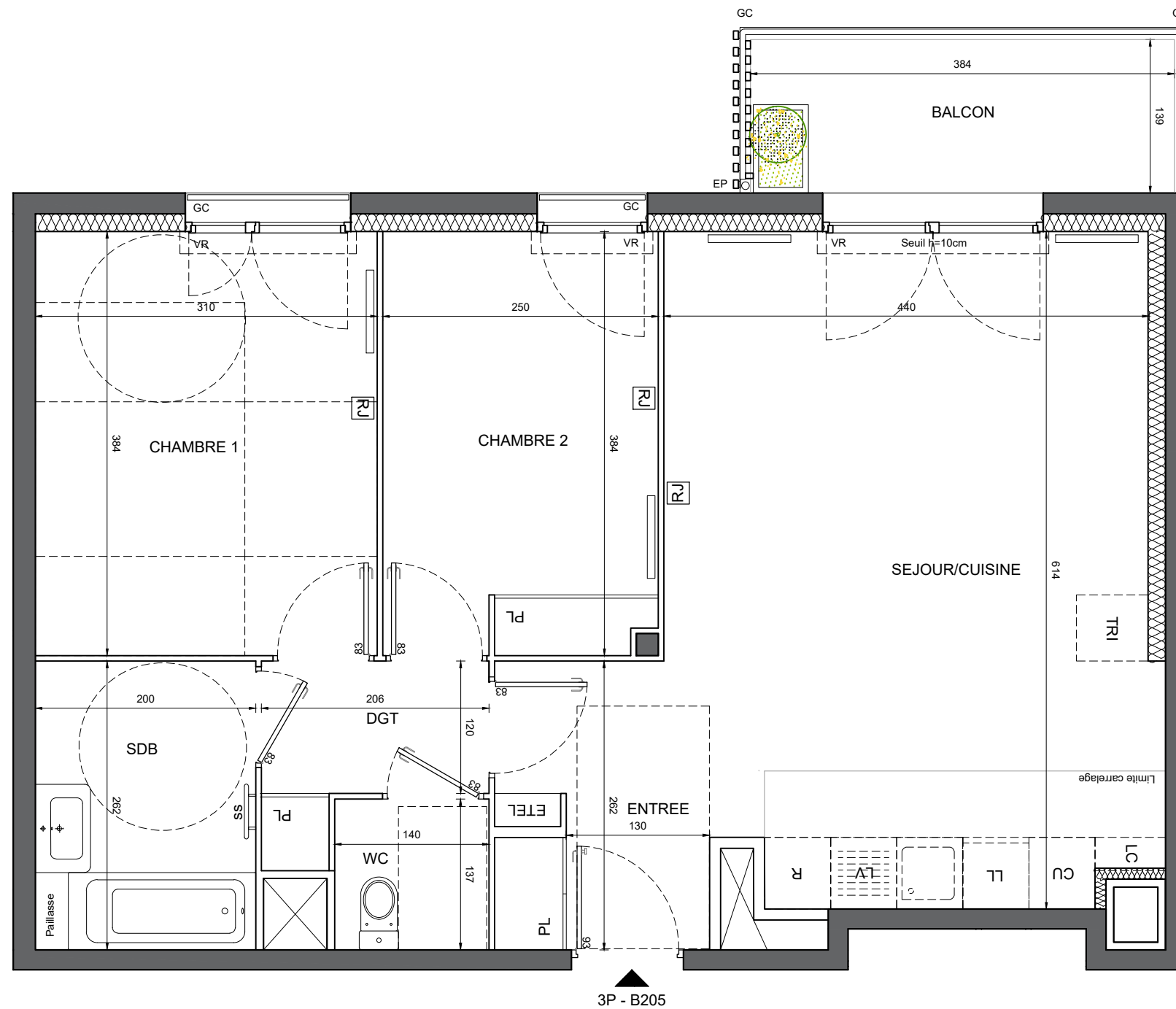


**HALL B**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
n° B205 au 2ème étage

ENTREE/SEJOUR/CUISINE	30,66 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,91 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	9,52 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,23 m <sup>2</sup>
WC	1,91 m <sup>2</sup>
DEGAGEMENT	2,91 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>62.14 m<sup>2</sup></b>
BALCON	5,34 m <sup>2</sup>

<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>67.48 m<sup>2</sup></b>
---	----------------------------



**LEGENDE**

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur	
VR	Volet Roulant	R	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
Soffite / faux plafond		LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	CU	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
- - -	Retombée de poutre	LC	Linéaire complémt.

Indice D Février 2019  
Echelle :

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*